

SEMINAIRE PLUI

JEUDI 02 AVRIL 2015

TABLE RONDE N°1 :

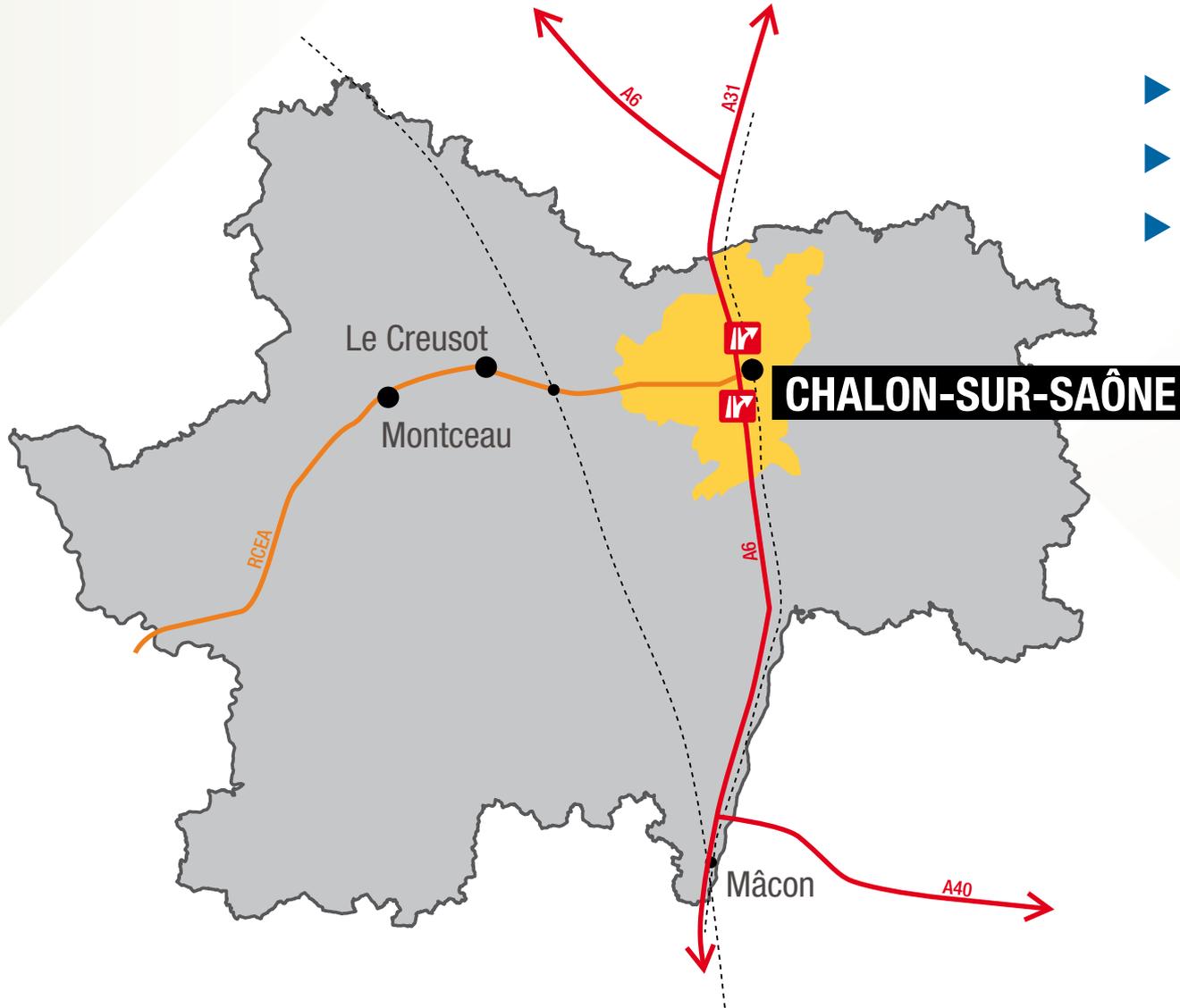
LE PLUI, LES BÉNÉFICES DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE

PLUI

LE GRAND CHALON

► PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ► MÉTHODE DE TRAVAIL ► GOUVERNANCE

LE GRAND CHALON



- ▶ 38 communes
- ▶ 437,74 km²
- ▶ 109 471 habitants

LE GRAND CHALON

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

► une position géostratégique



LE GRAND CHALON

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

- ▶ une position géostratégique
- ▶ une **stratégie économique** en mode « filières »

TRANSPORT & LOGISTIQUE



IMAGE & SON



MÉCANIQUE & MÉTALLURGIE



LE GRAND CHALON

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

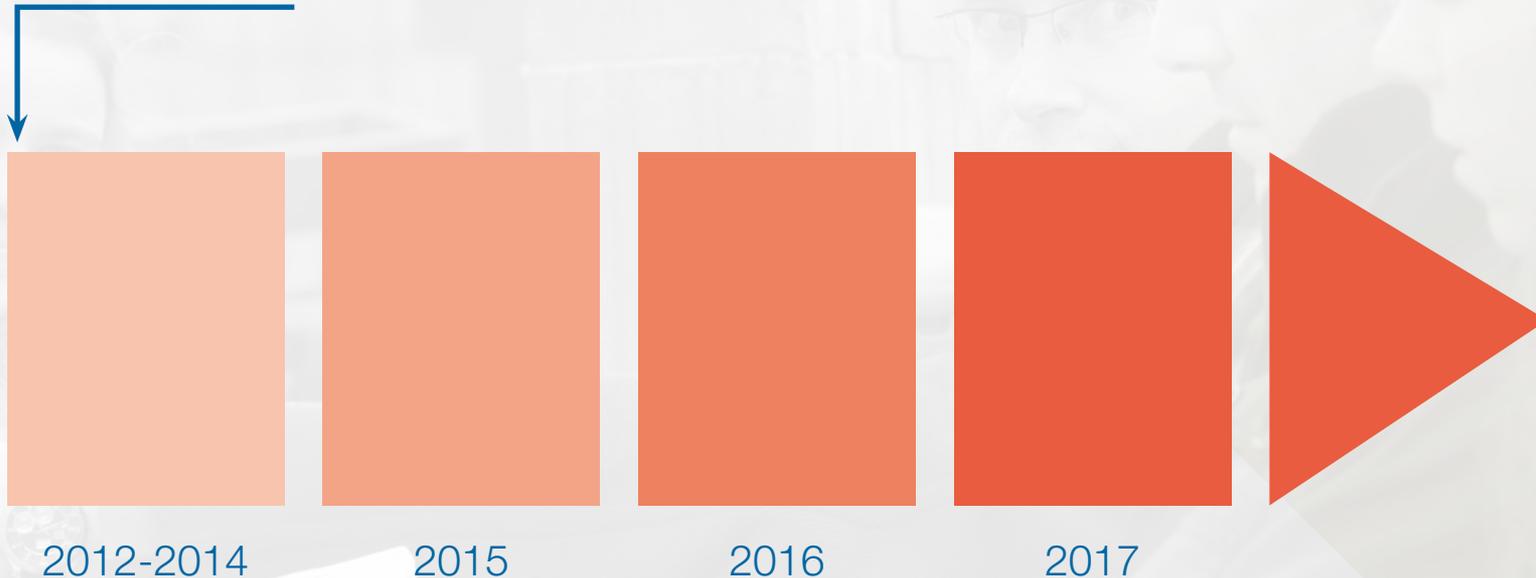
- ▶ une position géostratégique
- ▶ une stratégie économique en mode « filières »
- ▶ un **patrimoine naturel et bâti** de qualité



MÉTHODOLOGIE

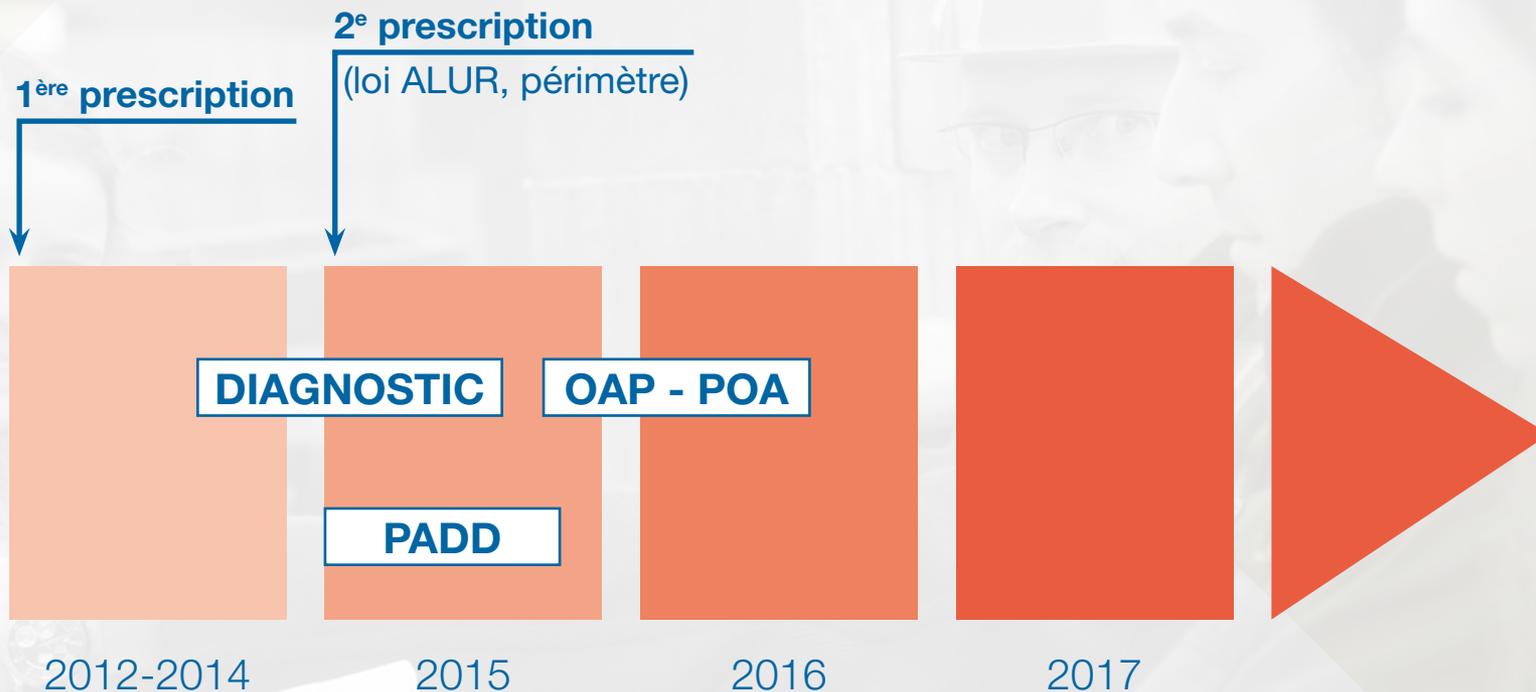
CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ÉLABORATION DU PLU

1^{ère} prescription



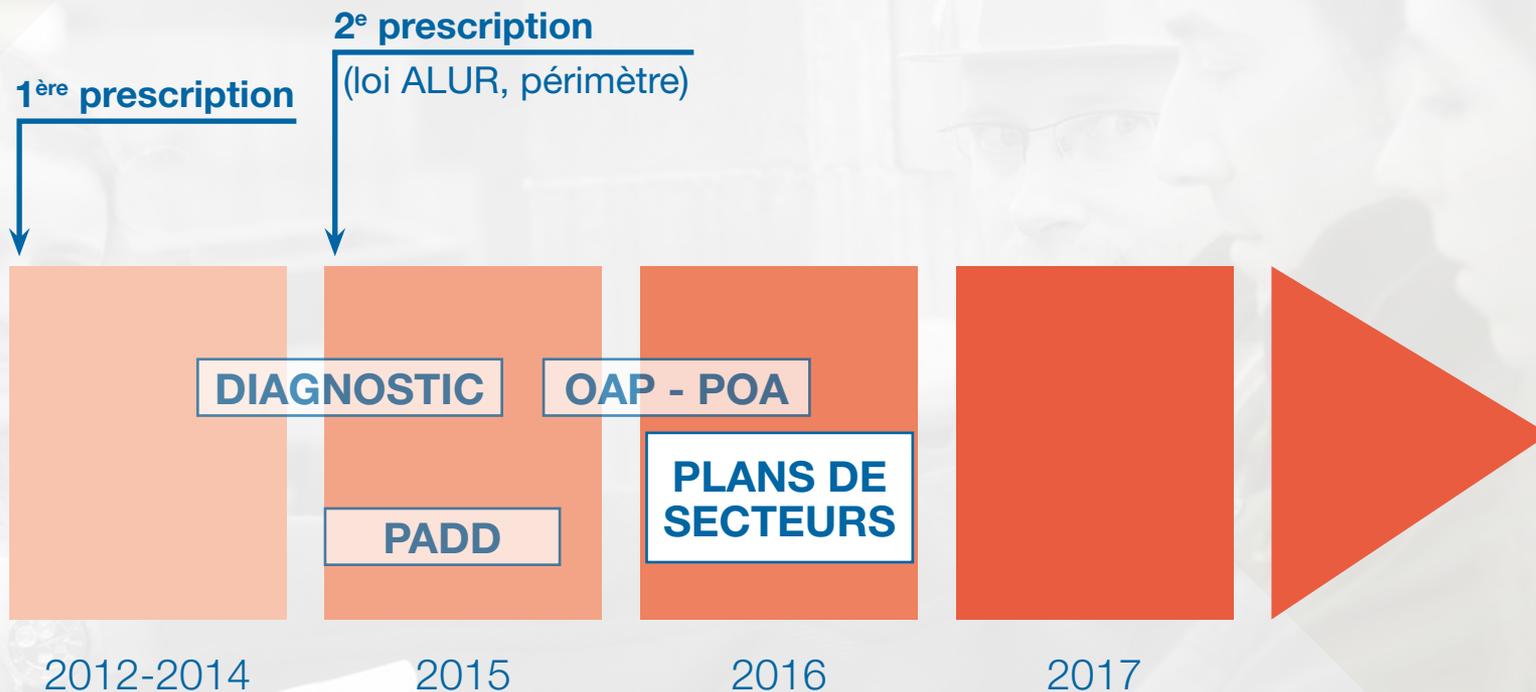
MÉTHODOLOGIE

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ÉLABORATION DU PLUi



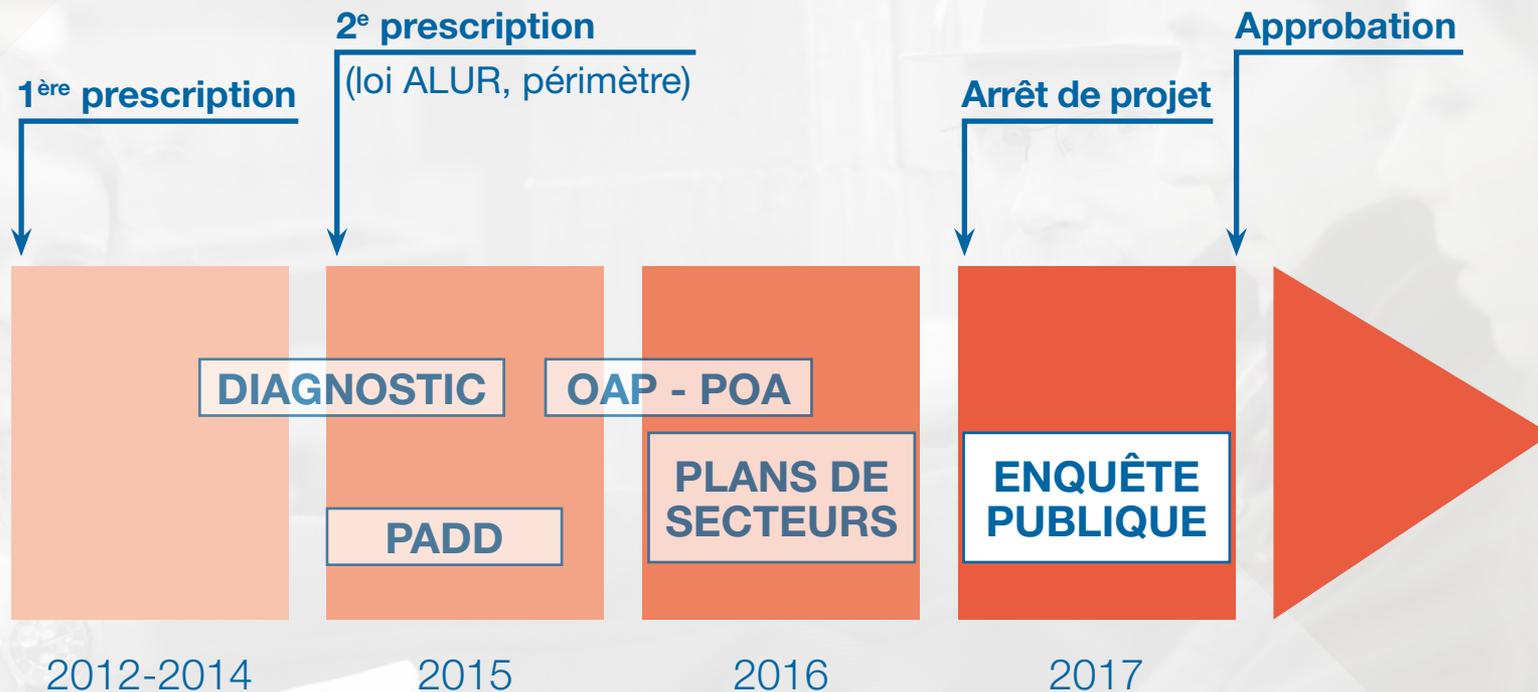
MÉTHODOLOGIE

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ÉLABORATION DU PLUi



MÉTHODOLOGIE

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ÉLABORATION DU PLUi



MÉTHODOLOGIE

RÉPARTITION DES TÂCHES



PLUi

- ▶ coordination générale
- ▶ animation, rédaction PADD
- ▶ élaboration du volet réglementaire (règlement, zonage, OAP aménagement)
- ▶ concertation / communication



RLPi

- ▶ production du diagnostic
- ▶ élaboration du volet réglementaire (règlement, zonage)
- ▶ concertation / communication

MÉTHODOLOGIE

RÉPARTITION DES TÂCHES

PRESTATAIRES PRIVÉS

- diagnostic agricole
- étude des zones d'activités
- étude trames vertes et bleues
- assistance juridique
- évaluation environnementale

- assistance juridique
- expertise technique



PLUi

- coordination générale
- animation, rédaction PADD
- élaboration du volet réglementaire (règlement, zonage, OAP aménagement)
- concertation / communication



RLPi

- production du diagnostic
- élaboration du volet réglementaire (règlement, zonage)
- concertation / communication

MÉTHODOLOGIE

RÉPARTITION DES TÂCHES

PRESTATAIRES PRIVÉS

- diagnostic agricole
- étude des zones d'activités
- étude trames vertes et bleues
- assistance juridique
- évaluation environnementale

- assistance juridique
- expertise technique



PLUi

- coordination générale
- animation, rédaction PADD
- élaboration du volet réglementaire (règlement, zonage, OAP aménagement)
- concertation / communication



RLPi

- production du diagnostic
- élaboration du volet réglementaire (règlement, zonage)
- concertation / communication

AGENCE D'URBANISME

- accompagnement de la démarche
- établissement du diagnostic
- rapport de présentation du PLUi
- OAP et POA habitat
- OAP et POA déplacements
- observatoires (consommation de l'espace, habitat, transports, etc...)



MÉTHODOLOGIE

OBJECTIFS POURSUIVIS

1. Identifier **LES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES COHÉRENTS**, coordonner leurs **POLITIQUES PUBLIQUES** et favoriser leur développement tout en considérant leurs **PARTICULARITÉS**

2. Aller **AU PLUS PROCHE DES RÉALITÉS** des secteurs tout en conservant une **CONSCIENCE ÉLARGIE** du grand territoire

3. **VALORISER LA DIVERSITÉ** des paysages ruraux et urbains ainsi que le patrimoine naturel et bâti qui participent à l'**IDENTITÉ ET À LA RICHESSE** du territoire

MÉTHODOLOGIE

OBJECTIFS POURSUIVIS

4. Préserver l'**ACTIVITÉ AGRICOLE** et les milieux naturels, et conforter les **CENTRALITÉS** qui rassemblent l'offre d'équipements et de services, en privilégiant la construction dans le **TISSU BÂTI EXISTANT**

5. Améliorer l'**ATTRACTIVITÉ** de Chalon-sur-Saône, notamment en matière d'offre de logements et de cadre de vie, car une ville-centre dynamique est **INDISPENSABLE À L'ATTRACTIVITÉ** du Grand Chalon

6. Intégrer une **STRATÉGIE TOURISTIQUE** complémentaire entre les secteurs de l'agglomération et structurer le développement de l'**OFFRE D'ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES**

MÉTHODOLOGIE

OBJECTIFS POURSUIVIS

7. Favoriser les **MOBILITÉS DOUCES** à l'intérieur et entre les villes et les villages de l'agglomération

8. Conserver les **ESPACES NON-URBANISÉS** entre les villes, les villages, tant pour des motifs paysagers que de préservation des continuités écologiques

9. Promouvoir une **AGRICULTURE DYNAMIQUE ET DIVERSIFIÉE**, notamment pour fixer des limites claires aux zones bâties et pour favoriser une alimentation de proximité

MÉTHODOLOGIE

OBJECTIFS POURSUIVIS



10. Valoriser la **SAÔNE ET SES MILIEUX NATURELS** et développer ses différents usages : activités de loisirs, économiques et touristiques



11. Réduire la vulnérabilité du territoire au **RISQUE D'INONDATION**

GOUVERNANCE

MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES COMMUNES

PHASE DIAGNOSTIC

- ▶ Rencontre individuelle des 38 communes
- ▶ Présentation du diagnostic aux communes et constitution de 5 secteurs (groupes de communes)
- ▶ Diffusion des études thématiques aux communes

GOUVERNANCE

MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES COMMUNES

PHASE DIAGNOSTIC

- ▶ Rencontre individuelle des 38 communes
- ▶ Présentation du diagnostic aux communes et constitution de 5 secteurs (groupes de communes)
- ▶ Diffusion des études thématiques aux communes

PHASES PADD & RÉGLEMENTAIRE (ZONAGE, RÉGLEMENT, OAP)

- ▶ Ateliers par secteur (avec les Maires)
- ▶ Réunions de coordination
- ▶ Conseil des Maires

GOUVERNANCE

LES SECTEURS DE L'AGGLOMÉRATION

CRITÈRES RETENUS

► Identité territoriale, histoire, géographie (relief), architecture et patrimoine

CŒUR D'AGGLOMÉRATION

- 4 communes
- 59 500 habitants (57 %)

BRESSE CHALONNAISE

- 5 communes
- 10 500 habitants (10 %)

PLAINE NORD

- 9 communes
- 12 500 habitants (12 %)

PLAINE SUD

- 6 communes
- 7 000 habitants (7 %)

CÔTE CHALONNAISE

- 14 communes
- 14 500 habitants (14 %)



GOUVERNANCE

ÉLABORATION PLUi

ATELIERS

animés par un élu en charge du PLUi, assisté par 2 référents techniques

BRESSE

5 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 2 élus référents

COTE CHALONNAISE

14 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 4 élus référents

CENTRE URBAIN

4 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 4 élus référents

PLAINE NORD

9 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 2 élus référents

PLAINE SUD

6 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 2 élus référents

RÉUNIONS TECHNIQUES PRÉPARATOIRES

2 élus en charge du PLUi, 14 élus référents, 5 référents techniques, Agence d'Urbanisme

GOUVERNANCE

ÉLABORATION PLUi

RÉUNIONS DE COORDINATION

2 élus en charge du PLUi - 14 élus référents des secteurs
Vice-présidents - référents techniques - Agence d'Urbanisme

▸ Harmonisation, synthèse, débat / stratégie

ATELIERS

animés par un élu en charge du PLUi, assisté par 2 référents techniques

BRESSE

5 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 2 élus référents

COTE CHALONNAISE

14 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 4 élus référents

CENTRE URBAIN

4 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 4 élus référents

PLAINE NORD

9 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 2 élus référents

PLAINE SUD

6 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 2 élus référents

RÉUNIONS TECHNIQUES PRÉPARATOIRES

2 élus en charge du PLUi, 14 élus référents, 5 référents techniques, Agence d'Urbanisme

GOUVERNANCE

ÉLABORATION PLUi

CONSEIL COMMUNAUTAIRE



CONSEILS MUNICIPAUX

▸ Validation / avis



CONSEIL DES MAIRES

▸ Restitution / débat



RÉUNIONS DE COORDINATION

2 élus en charge du PLUi - 14 élus référents des secteurs
Vice-présidents - référents techniques - Agence d'Urbanisme

▸ Harmonisation, synthèse, débat / stratégie



ATELIERS

animés par un élu en charge du PLUi, assisté par 2 référents techniques

BRESSE

5 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 2 élus référents

**COTE
CHALONNAISE**

14 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 4 élus référents

CENTRE URBAIN

4 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 4 élus référents

PLAINE NORD

9 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 2 élus référents

PLAINE SUD

6 Maires
(et/ou leur représentant)
dont 2 élus référents



RÉUNIONS TECHNIQUES PRÉPARATOIRES

2 élus en charge du PLUi, 14 élus référents, 5 référents techniques, Agence d'Urbanisme